

[Retour à l'Index](#)

Dans ce chapitre, nous parlons de la Simest et en particulier de Finmed (fonds de roulement des interventions additionnels de Simest) et d'autres instruments de sécurité pour les investissements étrangers.

SIMEST: la Simest est une financière établie par la loi 100/90. Il est opérationnel depuis 1991 en tant que société par actions afin d'aider et de conseiller les entrepreneurs sur tous les aspects liés à l'internationalisation de leurs activités, SIMEST fonctionner dans tous les pays du monde hors de l'UE, y compris le " Afrique.

Le décret-loi 143/98 étendu les activités de Simest également confié la gestion de services publics fournis par la législation existante et l'élargissement des instruments traditionnels d'intervention en faveur des investissements italiens à l'étranger.

Les principaux instruments à la disposition des entreprises italiennes qui souhaitent investir à l'étranger sont présentés en résumé dans les paragraphes suivants:

- A) la facilitation des crédits à l'exportation (décret-loi 143/98, 227/77 ex L.).
- B) Financement des programmes visant à pénétrer les marchés étrangers (loi no 394/81).
- C) Financement pour la participation à des compétitions internationales (loi n ° 304/90).
- D) la participation d'entreprises étrangères dans la Loi sur la capitale le 24 avril 1990, n 100.
- S) Contributions à l'intérêt sur le financement de la part de l'italien (loi 100/90, Article 4 - 01/03/2000 DM, n. 113).
- F) de pré-faisabilité et des études de faisabilité liées aux contrats dont la contrepartie consiste en tout ou en partie le droit d'exploiter l'œuvre.

FINMED est un fonds renouvelable destiné à financer des interventions supplémentaires de la SIMEST SpA afin de faciliter la création d'entreprises dans les pays méditerranéens, en Iraq et les pays africains au sud du Sahara (Novembre 11, 2003 422 DM, DM 429 du 19 Novembre 2003 et DM 443 du 27 Janvier, 2004).

Il s'agit d'un fonds de roulement destiné à soutenir les investissements des entreprises italiennes dans le cadre de l'acquisition par SIMEST SpA, au nom du ministère de l'Industrie, Direction générale de la politique d'internationalisation, les parts de capital investissement

[Retour à l'Index](#)